

Entretien des collections du patrimoine

RNCP37314 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CS — Certificat de spécialisation
Code(s) NSF	342
Formacode(s)	14215
Code(s) ROME	B1806
Code(s) CFD	56134201 (CS3)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire de la mention complémentaire "Entretien des collections du patrimoine" participe à l'entretien des collections au sein d'organismes patrimoniaux, musées, bibliothèques, archives, monuments historiques, services archéologiques, collections privées, théâtres...

Il assure des tâches en liaison avec les diverses activités des organismes patrimoniaux.

Il propose et applique des solutions techniques d'amélioration des conditions globales de conservation des collections, en accord avec les conservateurs, restaurateurs, bibliothécaires, archivistes, archéologues, conservateurs des monuments historiques...

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de la mention complémentaire "Entretien des collections du patrimoine" est un agent technique qui participe, seul ou en équipe et sous l'autorité et le contrôle d'un responsable, à la préservation des collections patrimoniales, à leur conditionnement, leur présentation, la prévention de leurs altérations et, strictement encadré par un restaurateur, à leur restauration. Ces collections patrimoniales peuvent être des fonds de bibliothèques et d'archives, des collections textiles et de costumes, des collections archéologiques, ethnographiques, d'objets d'art et de mobilier, des collections d'histoire naturelle ou enfin des collections de peinture et de sculpture.

Les tâches du titulaire de la mention complémentaire "Entretien des collections du patrimoine" consistent, selon les cas et après s'être informé auprès des responsables des travaux à effectuer, à :

- participer à l'évaluation de l'état sanitaire d'un local et de son mobilier, ainsi que l'état des fonds et des collections ;
- participer à la définition des besoins humains et matériels nécessaires à l'intervention voulue ; préparer une commande de matériel et évaluer son coût ; prévoir l'enchaînement des opérations ; réunir les matériels, outils et équipements de protection individuelle ; organiser l'espace de travail et de rangement ;
- mettre en oeuvre les opérations de prévention et de préservation ; collaborer à la présentation des collections ; participer à la mise en place et à la réalisation d'un plan d'urgence en cas de sinistre ; contrôler les résultats ; assister le restaurateur dans les tâches mineures de restauration ;
- justifier et argumenter les interventions ; établir une communication efficace avec l'ensemble des intervenants et, le cas échéant, avec le public ; se tenir informé des évolutions technologiques.

Pour mener à bien ses tâches, le titulaire de la mention complémentaire "Entretien des collections du patrimoine" fait appel à des savoirs acquis au cours de sa formation, qui portent sur les principes et institutions de la préservation du

patrimoine, la sensibilisation à la dimension artistique des collections, la nature des collections et la technologie des matériaux, les sciences appliquées, les techniques professionnelles et la communication professionnelle.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Analyse des conditions de conservation (correspondant à l'épreuve E1 "Analyse des conditions de conservation")

- participer à l'évaluation de l'état sanitaire d'un local et de son mobilier
- participer à l'évaluation de l'état des fonds et des collections
- participer à la définition des besoins humains et matériels
- préparer une commande de matériel et évaluer son coût
- proposer une organisation des opérations
- participer à la mise en œuvre des opérations de prévention

Réalisation d'un conditionnement ou d'une présentation d'objet (correspondant à l'épreuve E2 "Réalisation d'un conditionnement ou d'une présentation d'objet")

- organiser l'espace de travail et de rangement
- mettre en œuvre les opérations de préservation
- participer à la présentation des collections

Appui et Communication

(correspondant à l'épreuve E3 « évaluation des activités en milieu professionnel et communication »)

- réunir les matériels, outils et équipements de protection individuelle
- participer à la mise en place et à la réalisation d'un plan de prévention et d'urgence avant, pendant et après un sinistre
- assister le restaurateur
- Communiquer
- s'informer auprès des responsables des tâches à effectuer
- justifier et argumenter les interventions
- établir une communication efficace avec l'ensemble des intervenants et avec le public
- se tenir informé des évolutions techniques

Blocs de compétences

RNCP37314BC01 — Analyse des conditions de conservation

LISTE DE COMPÉTENCES

- participer à l'évaluation de l'état sanitaire d'un local et de son mobilier
- participer à l'évaluation de l'état des fonds et des collections
- participer à la définition des besoins humains et matériels
- préparer une commande de matériel et évaluer son coût
- proposer une organisation des opérations
- participer à la mise en œuvre des opérations de prévention

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée, formation professionnelle continue dans un établissement public : Contrôle en cours de formation (CCF)
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilitée, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP37314BC02 — Réalisation d'un conditionnement ou d'une présentation d'objet

LISTE DE COMPÉTENCES

- organiser l'espace de travail et de rangement
- mettre en œuvre les opérations de préservation
- participer à la présentation des collections

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel pratique
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilitée, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années

d'activités professionnelles : Ponctuel pratique

RNCP37314BC03 — Appui et Communication

LISTE DE COMPÉTENCES

- réunir les matériels, outils et équipements de protection individuelle
- participer à la mise en place et à la réalisation d'un plan de prévention et d'urgence avant, pendant et après un sinistre
- assister le restaurateur
- Communiquer
- s'informer auprès des responsables des tâches à effectuer
- justifier et argumenter les interventions
- établir une communication efficace avec l'ensemble des intervenants et avec le public
- se tenir informé des évolutions techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le titulaire de la mention complémentaire "Entretien des collections du patrimoine" peut exercer son activité dans une association, une fondation ou une entreprise privée, mais l'exerce le plus souvent au sein de services ou d'organismes publics relevant de l'État ou des collectivités territoriales tels que :

- bibliothèques
- archives
- musées
- monuments historiques
- dépôts de fouilles
- services archéologiques
- théâtres ;
- collections privées.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire de la mention complémentaire "Entretien des collections du patrimoine" est un assistant technique dont l'appellation varie selon la structure dans laquelle il exerce. Il participe :

- au conditionnement des collections ;
- à la présentation des collections ;
- à la prévention des altérations des collections ;
- à la restauration sous le contrôle d'un restaurateur.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Inadéquation géographique, Conditions de travail contraignantes
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (51 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	F1X30 — Ouvriers de la réalisation d'ouvrages décoratifs et meubles en bois · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	465
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	F1X30 — Ouvriers de la réalisation d'ouvrages décoratifs et meubles en bois

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé à parité :

1° De professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité, d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ;

2° De membres de la profession correspondant au champ du diplôme choisis en nombre égal parmi les employeurs et les salariés.

Si cette parité n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 412 €
Prise en charge	Branches concernées
7 412 €	Valeur par défaut · 213 branches

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2028
-------------------------------------	------------

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP5638

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000018571619/2021-07-09>

ONISEP

<https://oniseptv.onisep.fr/?search=mention+compl%C3%A9mentaire+Entretien+des+collections+du+patrimoine+%3A+pr%C3%A9sentation>

Eduscol : <https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/d088.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37314/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	1
Prix indicatif	7 552 € – 7 710 €
Durée	934 – 1010 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	13
Parcours menés à terme	11
Taux d'achèvement	85 %
Période	10/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	14
Montant total engagé	62 187 €
Coût moyen par dossier	4 442 €
Durée moyenne	774 h
Période	09/2023 – 09/2026
France compétences	45 %
Reste à charge titulaire	29 %
France Travail	26 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.